

Un progrès pour le Québec et le Canada

L'entente que viennent de conclure les premiers ministres Mulroney et Johnson sur le Sommet de la francophonie marque un progrès, autant pour le Québec que pour la fédération canadienne.

Les deux gouvernements n'ont pas réinventé la roue, il s'en faut. Mais ils ont réussi, là où leurs prédécesseurs avaient échoué, à faire au Québec la place qui lui revient dans une conférence de pays francophones. Ce n'est pas une révolution. C'est justice et simple bon sens. C'est aussi une solution qui respecte la dualité historique de ce pays.

Les Québécois de langue française seront représentés autour de la grande table du Sommet qui doit se réunir à Paris fin janvier ou début février, mais aussi les francophones du Nouveau-Brunswick dont le gouvernement aura, comme celui du Québec, le statut de gouvernement participant. L'entente est équitable et réaliste.

Les libéraux de Robert Bourassa, tout comme les néo-péquistes qui l'ont négociée, l'approuveront sans mal. Mais puisque nous sommes en pleine campagne, il est inévitable que le parti de M. Johnson cherche à en tirer des avantages électoraux. Ainsi, ce qui constitue un gain appréciable pour la collectivité francophone du Canada peut se transformer en ballon politique.

On l'a bien vu hier à Québec où M. Gil Rémillard, injustement accusé d'avoir manqué à son secret professionnel dans cette affaire, croise à nouveau le fer avec Pierre Marc Johnson et Mme Louise Beaudoin. Le premier ministre et la ministre déléguée aux Relations internationales ont en effet prétendu que le constitutionnaliste avait « trahi » son ancien client (le gouvernement fédéral) en déclarant le 6 novembre à Hull que l'accord Ottawa-Québec était imminent.

Or ce jour-là M. Rémillard, candidat libéral dans Jean-Talon, résumait tout bonnement devant son auditoire un article qu'il venait de lire dans le journal du matin au sujet de l'entente sur la francophonie. Et il déplorait qu'un accord de cette nature soit rendu public en pleine campagne électorale. M. Rémillard ne pouvait dévoiler des secrets de négociateur pour la bonne raison qu'il n'a jamais participé à ces négociations sur la francophonie lorsqu'il était conseiller du gouvernement fédéral.

Dans ces conditions, n'eût-il pas mieux valu que M. Mulroney retarde de trois semaines l'annonce de l'accord? Car beaucoup d'électeurs seront portés à croire qu'un premier ministre conservateur a voulu faire une fleur au jeune chef d'un parti en voie de le devenir. Bref, on pensera qu'un « bleu » d'Ottawa se porte à l'aide d'un nouveau « bleu » à Québec.

Il y a sans doute une part de vérité dans cette interprétation. Mais la réalité politique est plus complexe. À vrai dire, M. Mulroney était disposé à régler cette question le printemps dernier avec M. René Lévesque. Celui-ci, pour des raisons qui lui appartiennent, a tergiversé et retardé les négociations.

Pendant ce temps, le gouvernement de la France exprimait à Ottawa son désir de hâter les préparatifs du Sommet de la francophonie. Le président Mitterrand voulait alors et veut toujours qu'il se réunisse à Paris au début de 1986, peu avant les élections législatives françaises de mars. Qui sait si la création d'un Commonwealth français ne pourrait contribuer à sauver la gauche? Il fallait donc qu'Ottawa s'entende au plus tôt avec Québec sur les modalités de sa participation à cette conférence qui réunira des pays francophones.

Ottawa ne pouvait plus attendre. Il lui fallait annoncer l'entente dès à présent.

Sur le fond, comme en témoignent leurs programmes, péquistes et libéraux ne peuvent qu'être d'accord sur le principe et l'essentiel du contenu de cette entente. C'est une victoire du Québec et des francophones canadiens. Ce n'est pas un enjeu électoral.

Michel ROY